

QUESTIONS ORALES

LA CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE

LA DIFFÉRENCE DE LIBELLÉ ENTRE LA VERSION ANGLAISE ET LA VERSION FRANÇAISE D'UNE PARTIE DU COMMUNIQUÉ

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je regrette que le premier ministre soit absent car la question devrait s'adresser à lui. Je la pose quand même au premier ministre suppléant qui pourra peut-être donner une explication plausible. Mercredi, le premier ministre a déposé le texte du communiqué de la conférence fédérale-provinciale. La version anglaise et la version française présentent une différence de libellé qui me paraît inconciliable, à la page 10 du texte français et à la page 9 du texte anglais. Le premier ministre suppléant peut-il expliquer à la Chambre comment l'expression anglaise «expressing its sympathy» peut correspondre à l'expression française «se déclare en accord»? Que fera-t-on pour concilier les textes?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme le député l'a dit, la question devrait s'adresser au premier ministre et non au premier ministre suppléant car je n'assistais pas à la conférence sur la constitution et je ne la présidais pas. Mais je transmettrai la question au premier ministre qui, j'en suis sûr, sera heureux de donner une explication.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant porterait-il aussi cette autre question à l'attention du premier ministre? Quelles mesures a-t-on prises en consultation directe ou indirecte avec le premier ministre du Québec qui semble considérer le texte français comme un rapport fidèle de la conférence?

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LE CHIFFRE DÉSAISONNALISÉ ET LE PRODUIT NATIONAL BRUT POUR 1971

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances qui, bien qu'il ne soit pas de service, pourrait peut-être compenser pour les six ministres qui devraient être ici mais qui brillent par leur absence?

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à propos de la prédiction faite par l'économiste du gouvernement voulant que le chiffre désaisonnalisé du chômage en 1971 soit de l'ordre de 5 ou 5.5 p. 100. Représente-t-elle les prévisions gouvernementales de ce que sera le chômage pour l'année en cours?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il me faudrait, à mon tour, poser une question à mon honorable ami sur sa source d'information. Je n'ai tout simplement pas ce renseignement.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Ceci ne me paraît pas régulier. Le député voudra peut-être poser une question supplémentaire.

Une voix: On pourrait changer le Règlement.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, cette information est tirée d'un article publié dans le *Globe and Mail* de ce matin sous le nom de M. David Crane, qui la tient...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je veux poser une question directe au ministre. A combien le gouvernement évalue-t-il le taux de chômage désaisonnalisé pour l'année en cours?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, l'auteur de cet article avait manifestement accès au service de recherches du NPD.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas annoncé publiquement le taux de chômage désaisonnalisé pour aucune période de l'année. Il a annoncé que ce taux baisserait après avoir atteint son maximum de 8.9 p. 100 en septembre dernier, et il est effectivement passé à 6.2 p. 100 maintenant, à la grande déception de mon honorable ami.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, si je puis réussir à persuader le ministre de mettre un terme à sa désinvolture et d'essayer de s'occuper de la question...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est toute une tâche que vous avez là.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puisque M. Smith, président du Conseil économique du Canada, a déclaré qu'il faudrait un accroissement de 6 $\frac{3}{4}$ p. 100 de la production réelle pour abaisser le chômage à 4 p. 100 en trois ans, un accroissement de 7 $\frac{1}{2}$ p. 100 pour l'abaisser à 4 p. 100 en deux ans, et un accroissement de 10 p. 100 pour l'abaisser à 4 p. 100 en un an, puis-je demander au ministre ce que le gouvernement prévoit en fait d'accroissement de la production réelle du produit national brut pour 1971?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, quand j'en arriverai à faire mon prochain exposé budgétaire dans un mois ou deux—en avril probablement—je pourrai à ce moment-là, comme d'habitude, faire des prévisions sur le PNB.